

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026



LYCÉE DES MÉTIERS
JEAN-MARIE MICHOTTE
FORMATION PROFESSIONNELLE ET UNIVERSITAIRE

CLASSE PASSERELLE CERTIFICATION DE SPÉCIALISATION

du lundi 30 juin au jeudi 10 juillet 2025

horaires du lundi 30 juin au vendredi 05 juillet

LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI

07H30 à 12H00 / 13H00 à 17H00

MERCREDI

07H30 à 12H00

horaires du lundi 07 au jeudi 10 juillet

LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI

07H30 à 13H00

MERCREDI

07H30 à 13H00

ATTENTION :

- Tout élève mineur doit venir accompagné de son responsable légal
- Le responsable légal doit venir impérativement avec :
 - **1 copie de la dernière déclaration de revenu**
 - **1 copie du dernier avis d'imposition**
 - **1 copie de l'attestation CAF** (pour les concernés)

LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN-MARIE MICHOTTE

<https://lp-jean-marie-michotte.eta.ac-guyane.fr/>

Boulevard de la République - BP 5018 - 97305 Cayenne Cedex

Téléphone : 0594.28.11.11 - Courriel : ce.9730094p@ac-guyane.fr

PIÈCES À FOURNIR

-	la fiche de renseignements à compléter et à faire signer par le responsable légal (même si l'élève est majeur),
1	EXEAT (certificat de fin de scolarité) remis par l'établissement d'origine ou le rectorat,
1	copie de l'attestation d'admission émise par PARCOURS SUP
1	copie du relevé de note du baccalauréat
3	photos d'identité récentes avec le nom et le prénom inscrits au dos,
3	copies d'une pièce d'identité de l'élève (carte d'identité ou passeport ou livret de famille ou acte de naissance ou carte de séjour),
3	copies d'une pièce d'identité du représentant légal (carte d'identité ou passeport ou livret de famille ou acte de naissance ou carte de séjour),
1	<u>Uniquement en cas de changement de situation familiale :</u> copie décision de justice modifiant le(s) nom(s) du/des responsable(s) légal(aux)
2	<u>pour les élèves en classe de : Certification de spécialisation et Classe Passerelle</u> copies du R.I.B
1	copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, SGDE, quittance de loyer, attestation collectivité...),
1	copie de l'attestation de sécurité sociale à jour,
1	copie de l'attestation d'assurance scolaire OBLIGATOIRE pour les P.F.M.P (stages),
1	<u>pour les élèves ayant 16 ans et +</u> copie de l'attestation de recensement ou J.D.C (Journée Défense et Citoyenneté),
-	fiche de renseignements médicaux à remplir (à transmettre sous enveloppe),
1	copie de l'intégralité du carnet de vaccination,

DOCUMENTS À COMPLÉTER :

A NOTER : Ne pas fournir de nouvelles copies des pièces à fournir car elles sont comptabilisées dans le listing ci-dessus.

- ☐ **dossier demande allocation P.F.M.P :** uniquement pour les élèves en classe de Certification de spécialisation
- ☐ **dossier demande bourse :** uniquement pour les élèves en classe de Classe Passerelle